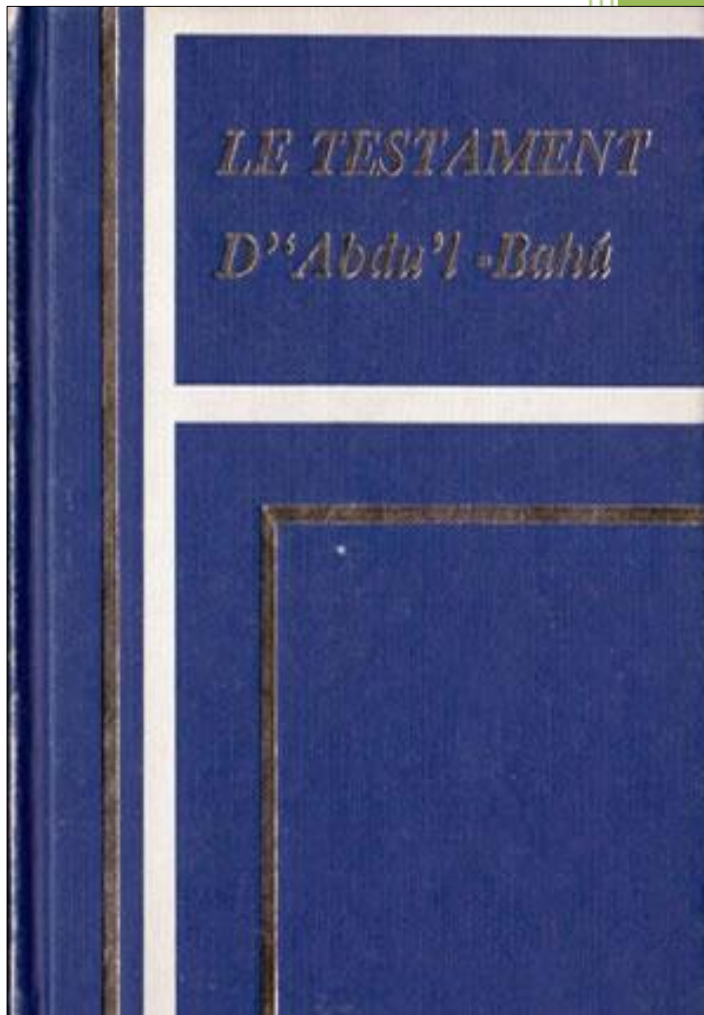


Religare

Le testament d'Abdu'l-Bahá



'Abdu'l-Bahá

Révélation : 1909

Edition : MEB 1984 - D.1984.1547.2

Internet : 23 mai 2016

Bibliothèque des religions



www.religare.org



Bahá'íe

Table des matières

Introduction.....	2
1. Tablettes et testament d'Abdu'l-Bahá.....	5
2. Il est Dieu.....	17
3. Il est le témoin, Celui qui suffit à toutes choses.....	22

© Maison d'éditions bahá'ies, 52 rue Henri Evenpoel, 1030 Bruxelles, Belgique

Introduction

Le 29 novembre 1921, dix-mille personnes, juifs, chrétiens et musulmans, de toutes convictions et dénominations, étaient rassemblées sur le Mont Carmel en Terre sainte pour pleurer la disparition d'un être célébré comme étant l'essence de la « vertu et de la sagesse, de la connaissance et de la générosité ». « Ce fut un exemple vivant du sacrifice de soi », déclara ce jour-là un chef juif pour décrire 'Abdu'l-Bahá, fils et successeur choisi de Bahá'u'lláh. Un orateur chrétien en parla comme celui qui avait conduit l'humanité vers le « chemin de la Vérité », comme un « pilier de paix » ajouta un éminent chef musulman, et comme l'incarnation de « la gloire et de la grandeur » [voir : H.M. Balyusi, *Abdul'-Bahá, The Centre of the Covenant of Bahá'u'lláh, London*]. Lors de ses funérailles, rapporte un observateur occidental, « une foule immense s'était rassemblée, s'affligeant de sa mort mais aussi se félicitant de sa vie » [nota : « Dieu passe près de nous », Shoghi Effendi].

Partout en Orient et en Occident, 'Abdu'l-Bahá avait acquis la réputation d'un ambassadeur de la paix, un champion de la justice, et l'interprète principal d'une nouvelle Foi. Pendant ses voyages en Amérique du Nord et en Europe, il avait proclamé par la parole et par l'exemple, avec force et persuasion, les principes essentiels de la religion de son père. S'adressant aux grands comme aux humbles et à tous ceux qui croisaient son chemin, il affirmait que « *l'amour est la plus grande loi* » [voir : « *Sélections des écrits d'Abdu'l-Bahá* »], qu'elle est le fondement de la « *civilisation véritable* », et que « *ce dont l'humanité a impérieusement besoin, c'est de coopération et de réciprocité* » entre tous ses peuples. [voir : « *The Promulgation of Universal Peace* », 'Abdu'l-Bahá]

Voici comment un observateur américain le décrit :

« *Il trouva un auditoire nombreux et bien disposé à son égard, impatient de le saluer personnellement et d'écouter de sa bouche son message spirituel d'amour...Au-delà des mots, quelque chose d'indescriptible se dégageait de sa personnalité qui allait droit au coeur de tous ceux qui accédaient en sa présence. Un visage en forme de dôme, une barbe de patriarche, des yeux qui semblaient voir au-delà du temps et des sens, une voix douce mais claire et pénétrante, une limpide humilité, un amour jamais pris en défaut, mais par-dessus tout, un sens de l'autorité mêlé à un sentiment de douceur qui conférait à tout son être la majesté rare de l'élévation spirituelle, tout cela en faisait quelqu'un d'à-part, tout en le rendant proche de l'âme la plus humble; tout cela, et bien plus encore de je-ne-sais-quoi d'indéfinissable, a laissé chez ses nombreux...amis, des souvenirs indélébiles et indiciblement précieux* ». [voir : « Dieu passe près de nous », Shoghi Effendi].

Et pourtant, aussi attirante qu'était sa personnalité et profonde sa compréhension de la condition humaine, elles ne sauraient suffire à rendre justice au rang unique d'Abdu'l-Bahá dans l'histoire religieuse. Selon les termes mêmes de Bahá'u'lláh, il était le « *Dépôt de Dieu* », « *un abri pour toute l'humanité* », « *la bénédiction suprême* », et « *le Mystère antique et immuable* » de Dieu. Les écrits bahá'ís affirment encore qu'« *en la personne d'Abdu'l-Bahá, les caractéristiques incompatibles d'une nature humaine et d'une connaissance et d'une perfection supra-humaines ont été fondues et sont en complète harmonie* ». [voir : « *L'Ordre mondial de Bahá'u'lláh* », Shoghi Effendi]

Le problème de la succession a été capital dans toutes les religions. Le fait qu'il n'ait pas pu être résolu y a inévitablement engendré acrimonie et divisions. L'ambiguïté entourant les véritables successeurs de Jésus et de Mahomet par exemple, a conduit à des interprétations divergentes des saintes écritures et à un profond antagonisme tant à l'intérieur du Christianisme que de l'Islam. Bahá'u'lláh quant à lui a su préserver sa foi des schismes et a édifié pour elle des fondations imprenables grâce aux dispositions de son testament, le « *Livre de mon Alliance* ». « *Quand l'océan de ma présence aura reflué* », y écrit-il, « *et que le Livre de ma révélation sera achevé, tournez vos visages vers celui qui est le dessein de Dieu, celui qui est la Branche issue de cette Antique Racine.* »

L'objet de ce verset sacré n'est autre que la Branche Suprême ». [nota : le « Dessein de Dieu » ou la « Branche Suprême » sont des titres symboliques désignant Abdu'l-Bahá, le plus âgé des fils de Bahá'u'lláh comparé ici à « l'Antique Racine » - voir: « Les Tablettes de Bahá'u'lláh »]

En nommant 'Abdu'l-Bahá pour lui succéder, Bahá'u'lláh lui donne les moyens de diffuser son message d'espoir et de paix universelle aux quatre coins de la planète, afin de réaliser l'unité essentielle de tous les peuples. « *Que la gloire de Dieu soit sur toi, et sur quiconque te sert et gravite autour de toi* », écrit Bahá'u'lláh, en se référant à son fils, « *Malheur, grand malheur à qui s'oppose à toi et te fait du tort!* » [voir: « L'Ordre mondial de Bahá'u'lláh », Shoghi Effendi]. Pour résumer, 'Abdu'l-Bahá représente le centre de l'Alliance de Bahá'u'lláh, l'intermédiaire chargé d'assurer l'unité de la communauté bahá'íe et de préserver l'intégrité de ses enseignements.

En sa qualité d'interprète officiel de ces enseignements, 'Abdu'l-Bahá devint ainsi « *le porte-parole du Livre, l'interprète de la Parole* ». Sans lui, l'énorme pouvoir créateur de la révélation de Bahá'u'lláh n'aurait pu être diffusé à l'humanité, ni sa portée pleinement comprise. Il a su élucider les enseignements de la Foi de son père, en développer les doctrines, et définir les aspects essentiels de ses institutions administratives. Il a servi de guide infallible et d'architecte à une communauté bahá'íe en rapide expansion. Bahá'u'lláh l'avait doté en outre des « *vertus de la perfection dans son comportement social et personnel, pour que l'humanité puisse voir en lui un exemple durable à suivre* ». En modèle parfait des enseignements de son père, et en tant que pivot de son Alliance, 'Abdu'l-Bahá allait devenir « *l'intermédiaire incorruptible chargé de mettre la Parole en pratique afin d'édifier une civilisation nouvelle* ».

Il apparaît évident, en rétrospective, que Bahá'u'lláh avait soigneusement préparé son fils à lui succéder. Né le 23 mai 1844, la nuit même où le Báb avait inauguré les débuts d'un nouveau cycle religieux, 'Abdu'l-Bahá avait, enfant déjà, partagé les souffrances de son père au moment des persécutions contre les bábís. Il avait 8 ans lorsque Bahá'u'lláh est jeté en prison pour la première fois, pour avoir été au nombre des principaux porte-parole et défenseurs de la Foi bábíe. Il n'avait pas quitté son père tout au long de l'interminable exil qui les avait menés de Perse à la capitale de l'Empire ottoman, et en dernier lieu, en Palestine. En grandissant, 'Abdu'l-Bahá était devenu le compagnon le plus intime de Bahá'u'lláh, son délégué, son refuge, et son principal représentant auprès des autorités politiques et religieuses d'alors. Son extraordinaire ascendant, ses connaissances et son service, valurent à la communauté bahá'íe en exil un grand prestige. Aussi, au lendemain du décès de Bahá'u'lláh en mai 1892, 'Abdu'l-Bahá prit-il les rênes de la Foi bahá'íe.

C'est en 1911 seulement, après plus de 40 années d'incarcération et de souffrances, qu'Abdu'l-Bahá se rendra enfin en Occident pour y présenter avec une brillante simplicité, aux grands comme aux humbles de ce monde, l'ordonnance prescrite par Bahá'u'lláh pour le renouveau spirituel et moral de la société. Cet « *appel de Dieu* », déclara-t-il, « *...a insufflé une vie nouvelle dans le corps de l'humanité, et infusé un nouvel esprit dans toute la création. C'est pour cette raison que le monde a été ébranlé jusque dans ses profondeurs, et que les coeurs et les consciences ont été vivifiés. Sous peu, les preuves de cette régénération seront révélés, et ceux qui sont profondément endormis seront tirés de son sommeil* » [voir: « L'Ordre mondial de Bahá'u'lláh », Shoghi Effendi]

Au nombre des vérités vitales inlassablement proclamées par Abdu'l-Bahá aux leaders d'opinion, à d'innombrables groupements et aux multitudes en général, figurent: « *La recherche indépendante de la vérité, libérée des entraves de la superstition et de la tradition; l'unité de la race humaine tout entière, principe pivot et doctrine fondamentale de la Foi; l'unité fondamentale de toutes les religions; la condamnation de toutes les formes de préjugés, d'ordre religieux, racial, social ou national; la nécessité d'une harmonie entre la religion et la science; l'égalité des hommes et des femmes qui sont les deux ailes nécessaires à cet oiseau qu'est l'humanité pour prendre son envol; l'institution de l'éducation obligatoire; l'adoption d'une langue auxiliaire universelle; l'abolition*

des extrêmes de richesse et de pauvreté, la création d'un tribunal international pour le règlement des différends entre nations; l'élévation du travail au rang de prière, lorsqu'il est exécuté dans un esprit de service; la glorification de la justice comme principe dominant de la société, et de la religion comme rempart protecteur pour tous les peuples et toutes les nations; enfin, l'établissement d'une paix permanente et universelle, but suprême de l'humanité ». [voir: « Dieu passe près de nous », Shoghi Effendi]

Il affirma mainte et mainte fois qu'il était un « héraut de paix et de réconciliation », « un avocat de l'unité de l'humanité », et un intermédiaire dont le rôle était de convier l'humanité à se tourner vers le « Royaume de Dieu ». Face à la réceptivité de ceux qui l'acclamaient, 'Abdu'l-Bahá n'a jamais caché d'où lui venaient sa pensée ni son rang véritable. C'est ainsi qu'il écrit à un de ses disciples aux États-Unis:

« Mon nom est 'Abdu'l-Bahá [nota : littéralement, le serviteur de Bahá]. Ma qualité est 'Abdu'l-Bahá. Ma réalité est 'Abdu'l-Bahá. Ma louange est 'Abdu'l-Bahá. Ma soumission à la Perfection bénie est mon glorieux et brillant diadème, et servir la race humaine toute entière ma religion perpétuelle...Je n'ai point de nom, point de titre, point de mention, point de louange autre que 'Abdu'l-Bahá. C'est là mon ardent désir; c'est là mon aspiration la plus profonde; c'est là ma vie éternelle. C'est là ma gloire infinie. » [nota : la « Perfection bénie » désigne Bahá'u'lláh - voir: « L'Ordre mondial de Bahá'u'lláh », Shoghi Effendi]

*Introduction tirée de « 'Abdu'l-Bahá, le Centre de l'Alliance »
<http://info.bahai.org>*

1. Tablettes et testament d'Abdu'l-Bahá

(1.1)

Que toutes les louanges soient rendues à Celui qui, par le bouclier de son Alliance, a sauvé le Temple de sa cause des flèches du doute, qui, par les Armées de son Testament, a préservé le Sanctuaire de sa très-bienfaisante loi et qui a protégé son sentier droit et lumineux, contenant ainsi l'assaut de la horde des briseurs d'Alliance qui ont menacé de renverser son édifice divin; qui a veillé sur sa puissante forteresse et sa foi toute glorieuse à l'aide des hommes que la calomnie n'affecte pas, que nulle profession, nulle gloire, nulle puissance terrestre ne peuvent détourner de l'Alliance de Dieu ni de son Testament solidement établis par ses paroles claires et évidentes, Alliance et Testament écrits et révélés par sa toute glorieuse plume et inscrits dans la Tablette préservée.

(1.2)

Le salut et la louange, la bénédiction et la gloire soient sur cette Première Branche de l'Arbre divin et sacré, cette Branche bénie, tendre, verdoyante, jaillissant des deux saints Arbres jumeaux;

(1.3)

sur la perle la plus merveilleuse, la perle unique et inestimable qui étincelle d'entre les flots houleux des deux Mers jumelles;

(1.4)

sur les rejetons de l'Arbre de Sainteté, les rameaux de l'Arbre céleste, ceux qui, au jour de la grande division, sont demeurés fermes et inébranlables dans l'Alliance;

(1.5)

sur les Mains de la Cause de Dieu qui ont abondamment répandu les parfums divins, qui ont annoncé ses preuves, proclamé sa foi, divulgué sa loi, qui se sont détachées de tout ce qui n'est pas Lui, qui ont représenté la droiture dans ce monde et allumé le feu de l'amour de Dieu au tréfonds du cœur et de l'âme de ses serviteurs;

(1.6)

sur ceux qui ont cru, qui sont demeurés constants dans son Alliance et ont suivi la Lumière qui, après ma disparition, luit de l'Aurore de la Direction divine,

(1.7)

car voyez ! C'est lui la Branche bénie et sacrée, issue des deux saints Arbres jumeaux. Heureux celui qui recherche l'abri de son ombre, étendue sur toute l'humanité.

(1.8)

O vous, bien-aimés du Seigneur! Le plus important, c'est de protéger la vraie foi de Dieu, de préserver sa loi, de sauvegarder sa cause et de servir son verbe.

(1.9)

Dans ce chemin, dix mille êtres ont répandu des flots de leur sang sacré; ils lui ont offert leur précieuse vie en sacrifice; plongés dans une sainte extase, ils se sont hâtés vers le champ glorieux du martyre; ils ont élevé l'étendard de la foi de Dieu et, avec le plus pur de leur sang, ils ont inscrit sur la Tablette du Monde les versets de son unité divine.

(1.10)

La poitrine bénie de sa Sainteté, le Glorifié (que ma vie lui soit sacrifiée), devint une cible pour les traits de l'adversité;

(1.11)

et à Mazindaran, les pieds bénis de la Beauté d'Abhá (que ma vie soit offerte pour ceux qu'Il aime) furent cruellement battus, jusqu'au sang, au point d'être douloureusement blessés; Il eut aussi le cou chargé de chaînes de captif, et les pieds fixés dans des ceps.

(1.12)

Durant une période de cinquante ans, chaque heure vit fondre sur lui une tribulation et une calamité nouvelles, des afflictions et des soucis nouveaux l'assaillirent.

(1.13)

Après avoir, par exemple, enduré de profondes vicissitudes, Il fut réduit à errer sans toit ni asile, et Il fut victime, une fois de plus, d'afflictions et de tourments renouvelés.

(1.14)

En Iraq, la Lumière du monde fut tellement exposée aux ruses du peuple de méchanceté que sa splendeur en fut éclipcée.

(1.15)

Plus tard on l'envoya en exil dans la Grande Ville (Constantinople), puis vers la Terre du Mystère (Andrinople); de là, sous le coup d'une grave injustice, Il fut enfin transféré à la Plus Grande Prison (Akka).

(1.16)

Celui que le monde a lésé (que ma vie soit sacrifiée à ses bien-aimés) fut quatre fois banni d'une ville à une autre jusqu'à ce que, condamné à la réclusion perpétuelle, Il fût finalement incarcéré dans cette prison, la prison des voleurs de grand chemin, la prison des brigands et des assassins.

(1.17)

Tout ceci n'est qu'une seule épreuve parmi celles qui ont affligé la Beauté Bénie, les autres étant tout aussi douloureuses.

(1.18)

Une autre épreuve encore, ce fut l'hostilité, l'injustice flagrante, l'iniquité et la rébellion de Mirza Yahya. Bien que cet Opprimé, ce Prisonnier l'eût, par sa tendre bonté, élevé au sein de sa propre famille depuis son plus jeune âge, bien qu'à chaque instant, Il l'eût comblé de son affectueuse sollicitude, qu'Il eût soutenu sa réputation, qu'Il l'eût protégé de toute infortune, qu'Il l'eût ait aimer par ceux de ce monde et de l'autre, et en dépit des exhortations énergiques et des conseils de sa Sainteté, le Glorifié (le Bab) et de ses avertissements clairs et péremptaires: « Prends garde, prends garde que les Dix-neuf Lettres du Vivant et ce qui a été révélé dans le Bayan ne soient un voile pour toi ! », malgré cela, Mirza Yahya le renia, agit traîtreusement avec lui : il ne le crut pas, sema les germes du doute, ferma les yeux à ses versets manifestes et s'en détourna.

(1.19)

Si encore il s'en était tenu là! Mais non, il essaya même de verser le sang sacré (de Bahá'u'lláh), puis il mena grand tapage et souleva le trouble autour de lui, attribuant à Bahá'u'lláh de la malveillance et de la cruauté à son égard.

(1.20)

Quelle sédition ne fomenta-t-il pas, et quelle tempête de discordes ne souleva-t-il pas durant son séjour dans la Terre du Mystère (Andrinople) ! A la fin, ses machinations provoquèrent l'exil du Soleil du monde, ici, dans cette prison suprême, et, sous une cruelle oppression, ce Soleil se coucha à l'Occident, dans cette grande prison.

(1.21)

O vous qui demeurez fermes et solidement attachés à l'Alliance! Le centre de sédition, le premier promoteur de division, Mirza Muhammad-Ali, a quitté l'ombre de la cause, il a brisé l'Alliance, falsifié le Texte Sacré, infligé à la vraie foi de Dieu un grave dommage; il a dispersé son peuple; avec une amère rancoeur, il s'est efforcé de nuire à Abdu'l-Bahá et, avec la plus grande hostilité, il a attaqué ce serviteur du Seuil sacré.

(1.22)

Il n'est pas une flèche qu'il n'ait saisie et lancée pour percer la poitrine de ce serviteur opprimé, point de blessure qu'il ait négligé de m'infliger cruellement, pas de venin qu'il ait ménagé pour empoisonner la vie de cet infortuné.

(1.23)

Je jure par la très sainte Beauté d'Abhá et par la lumière qui luit de sa Sainteté, le Glorifié (que mon âme soit sacrifiée à leurs plus modestes serviteurs), qu'à cause de cette iniquité, ceux qui demeurent dans le pavillon du Royaume d'Abhá ont gémi, que le Concours céleste se lamente, que les Vierges immortelles du ciel ont élevé leurs cris plaintifs dans le paradis suprême, que l'assemblée des anges a exhalé sa douleur et poussé des gémissements.

(1.24)

Les actes de cet être inique atteignirent une telle cruauté qu'il frappa de sa cognée la racine de l'Arbre béni, qu'il porta un coup violent au Temple de la cause de Dieu, que les aimés de la Beauté Bénie versèrent des larmes de sang et que les ennemis du seul vrai Dieu en furent encouragés et réjouis;

(1.25)

en répudiant l'Alliance, il détourna de la cause de Dieu maints chercheurs de vérité, ranima les espoirs flétris des partisans de Yahya, se fit détester, provoqua l'audace et l'arrogance des ennemis du Très Grand Nom, repoussa les versets fermes et décisifs et sema les germes du doute.

(1.26)

Si, à chaque instant, les secours promis de la Beauté Ancienne ne m'avaient été gracieusement accordés, tout indigne que je fusse, il aurait certainement détruit, voire annihilé la cause de Dieu et renversé l'édifice divin de fond en comble.

(1.27)

Mais, loué soit le Seigneur, l'aide triomphante du royaume d'Abhá arriva, les armées du royaume céleste se précipitèrent pour donner la victoire.

(1.28)

La cause de Dieu fut largement répandue, l'appel du Véritable retentit de toutes parts, dans toutes les régions on prêta l'oreille au verbe de Dieu, son étendard se déploya, les drapeaux de sainteté flottèrent glorieusement dans les airs et on chanta les versets célébrant son unité divine.

(1.29)

Maintenant, pour que la vraie foi de Dieu soit gardée et protégée, que sa loi soit sauvegardée et préservée et que sa cause reste saine et sauve, il incombe à tous de s'attacher fortement au texte du verset béni, clair et fermement énoncé, qui fut révélé à son sujet.

(1.30)

On ne pourra jamais imaginer plus grave transgression que la sienne.

(1.31)

Il (Bahá'u'lláh) dit, sainte et glorieuse est sa parole : « des insensés parmi mes bien-aimés l'ont même considéré comme mon partenaire; ils ont allumé la sédition dans les pays; en vérité, ce sont des fomenteurs de troubles ».

(1.32)

Voyez comme les gens sont insensés ! Ceux qui ont été en sa présence (la présence de Bahá'u'lláh) et qui ont contemplé son visage, ont néanmoins ébruité de telles folies, jusqu'à ce que, exaltées soient ses paroles explicites, Il dit : « S'il s'écarte, ne fut-ce qu'un instant, de l'ombre de la cause, il sera sûrement réduit à néant ».

(1.33)

Réfléchissez ! Avec quelle insistance Il appuie sur ce seul instant de déviation, c'est-à-dire que, s'il s'inclinait de l'épaisseur d'un cheveu à droite ou à gauche, sa déviation serait clairement établie et son néant absolu serait manifeste.

(1.34)

Et maintenant vous voyez comment la colère de Dieu l'a affligé de tous côtés et comment, de jour en jour, il court à sa perdition. Sous peu vous le verrez, lui et ses associés, condamnés en eux-mêmes et aux yeux du monde à une ruine complète.

(1.35)

Quelle déviation peut dépasser celle qui consiste à briser l'Alliance de Dieu !

(1.36)

Quelle déviation plus grande que d'interpoler et de falsifier les paroles et les versets du Texte Sacré, ainsi même que l'a déclaré et en a témoigné Mirza Badi'u'lláh !

(1.37)

Quelle déviation plus grande que de calomnier le Centre de l'Alliance lui-même! Quelle déviation plus criante que de répandre au loin des rapports faux et insensés concernant le Temple du Testament de Dieu !

(1.38)

Quelle déviation plus grave que de décréter la mort du Centre de l'Alliance en s'appuyant sur le verset sacré: « Quiconque émet une revendication avant l'expiration de mille ans... » alors que lui (Muhammad-Ali), durant les jours de la Beauté Bénie, avait fait sans vergogne semblable revendication, et avait été confondu par Elle de la manière mentionnée précédemment. Le texte de sa revendication, écrit de sa propre main et scellé de son propre sceau, subsiste encore.

(1.39)

Quelle déviation plus complète que d'émettre des accusations mensongères sur les bien-aimés de Dieu!

(1.40)

Quelle déviation plus odieuse que de provoquer leur emprisonnement et leur incarcération! Quelle déviation plus grave que de mettre entre les mains du gouvernement les saintes écritures et les épîtres, dans l'espoir qu'il (le gouvernement) se dresse pour mettre cet opprimé à mort !

(1.41)

Quelle déviation plus terrible que de menacer de ruiner la cause de Dieu, forger des lettres et des documents et les falsifier de façon calomnieuse, afin de jeter l'alarme et la perturbation dans le gouvernement et conduire à verser le sang de cet opprimé, les dites lettres et documents étant actuellement en possession du gouvernement.

(1.42)

Quelle déviation plus odieuse que son iniquité et sa rébellion ! Quelle déviation plus honteuse que de disperser l'assemblée du peuple du salut ! Quelles déviations plus abominables que les interprétations faibles et vaines du peuple du doute ! Quelle déviation plus perverse que de se joindre à des étrangers et aux ennemis de Dieu !

(1.43)

Il y a quelques mois, celui qui a brisé l'Alliance a préparé, en accord avec d'autres, un document fourmillant de calomnies et de diffamations, dans lequel - à Dieu ne plaise ! - parmi quantités d'accusations calomnieuses semblables, Abdu'l-Bahá est représenté comme le mortel ennemi du Trône et son implacable adversaire.

(1.44)

Ces calomnies et ces diffamations bouleversèrent à tel point l'esprit des membres du gouvernement impérial que, finalement, le siège gouvernemental de Sa Majesté envoya une commission d'enquête, laquelle, enfreignant toutes les lois de la justice et de l'équité qui conviennent à Sa Majesté Impériale, voire avec la plus criante injustice, procéda aux investigations.

(1.45)

Les adversaires du seul vrai Dieu se pressèrent étroitement autour des membres de la commission, expliquant le texte du document, s'étendant sur lui de façon excessive, cependant qu'à leur tour ceux-ci acquiesçaient aveuglément.

(1.46)

L'une de leurs nombreuses calomnies spécifiait que ce serviteur avait hissé dans cette ville un drapeau sous lequel il avait appelé le peuple à se ranger, qu'il avait fondé à son profit une nouvelle souveraineté, érigé une forteresse sur le Mont Carmel, rallié à lui et soumis à ses ordres tous les habitants de la région, provoqué une dislocation dans la foi islamique, fait un pacte avec les chrétiens et - à Dieu ne plaise ! - qu'il s'était proposé de tailler la plus large des brèches dans la puissance de la couronne. Que le Seigneur nous protège de mensonges aussi abominables !

(1.47)

Suivant les commandements directs et sacrés de Dieu, il nous est interdit de proférer des calomnies; nous devons manifester l'amitié et la paix; nous avons l'obligation de faire preuve de rectitude de conduite et de franchise, et de nous entendre avec tous les peuples et tribus de la terre.

(1.48)

Nous devons obéir aux gouvernements et leur souhaiter la prospérité; nous devons considérer que manquer de loyauté envers un roi juste, c'est en manquer envers Dieu lui-même, et souhaiter du mal au gouvernement c'est enfreindre la cause de Dieu.

(1.49)

Après ces injonctions formelles et décisives, comment peut-il se faire que ces captifs s'abandonnent à des idées aussi fantaisistes et, du fond de leur prison, comment pourraient-ils manifester pareille déloyauté ? Mais hélas ! La commission d'enquête a approuvé et confirmé les calomnies de mon frère et de mes ennemis et les a présentées à Sa Majesté le souverain.

(1.50)

Et actuellement, une furieuse tempête fait rage autour de ce prisonnier qui attende le bon vouloir, favorable ou défavorable, de Sa Majesté - que le Seigneur l'aide par sa grâce à être juste.

(1.51)

Dans tous les cas, c'est avec une tranquillité et un calme absolus qu'Abdu'l-Bahá est prêt à se sacrifier et il est entièrement résigné et soumis à sa volonté. Est-il transgression plus abominable, plus odieuse et plus perverse !

(1.52)

De la même manière, le centre de la haine a projeté de mettre Abdu'l-Bahá à mort et ce fait est certifié par le document ci joint écrit par Mirza Shua'u'llah lui-même. Il en ressort indiscutablement que, secrètement et avec la plus extrême subtilité, on est en train de conspirer contre moi.

(1.53)

Voici les paroles textuelles qu'il écrivit dans cette lettre : Je maudis à tout instant celui qui a fomenté cette discorde et je profère cette imprécation : « Seigneur ! n'aie pour lui aucune miséricorde ! J'espère que, sous peu, Dieu manifestera celui qui n'aura pas de pitié pour lui, celui qui, pour l'instant, est revêtu d'un autre vêtement et à l'égard duquel je ne puis m'expliquer davantage ». Par ces mots, il fait allusion au verset sacré qui commence ainsi : « Quiconque prétend, avant l'expiration de mille ans... »

(1.54)

Réfléchissez ! Comme ils sont déterminés à tuer Abdu'l-Bahá! Méditez ces paroles dans votre coeur : « Je ne puis m'expliquer davantage », et rendez-vous compte des machinations qu'ils sont en train d'imaginer pour arriver à leur fin. Ils craignent qu'en parlant trop, la lettre venant à tomber entre des mains étrangères, leurs complots soient déjoués et voués à un échec. Cette expression ne fait qu'annoncer une bonne nouvelle à venir, à savoir que toutes les dispositions nécessaires ont été prises à cet égard.

(1.55)

Mon Dieu, Mon Dieu ! Tu vois ton serviteur opprimé étroitement enserré par les griffes de lions féroces, de loups ravisseurs, de bêtes sanguinaires.

(1.56)

Aide-moi de ta clémence, de par mon amour pour Toi, à boire jusqu'à la lie, le calice rempli de ta grâce généreuse et qui déborde de fidélité envers Toi afin que, tombé dans la poussière, je m'affaisse sans connaissance, les vêtements rougis de mon sang. C'est là mon souhait, le désir de mon coeur, mon espoir, ma fierté et ma gloire.

(1.57)

Accorde, Seigneur, mon Dieu et mon Refuge, qu'à mon heure ultime, mon dernier souffle puisse, comme le musc, exhaler son parfum de gloire.

(1.58)

Y a-t-il une faveur plus grande que celle-ci ? Non, par ta gloire ! J'en appelle à ton témoignage : pas un jour ne s'écoule où je ne m'abreuve abondamment à cette coupe, à cause des méfaits si cruels de ceux qui ont brisé l'Alliance, allumé la discorde, manifesté leur méchanceté, excité la sédition dans le pays et qui t'ont déshonoré parmi tes serviteurs. Seigneur!

(1.59)

Garde la puissante forteresse de ta foi contre ces briseurs d'Alliance et protège ton Sanctuaire secret contre l'assaut des impies. Tu es en vérité le Puissant. Je Bienveillant, le Fort.

(1.60)

En résumé, ô vous les bien-aimés du Seigneur! Le centre de sédition, Mirza Muhammad-Ali, selon les paroles décisives de Dieu, et en raison de ses transgressions sans bornes, a gravement déchu et il a été retranché de l'Arbre sacré.

(1.61)

En vérité, nous ne leur avons fait aucun tort; ils se sont nuï à eux-mêmes.

(1.62)

Mon Dieu, mon Dieu ! Protège tes serviteurs fidèles contre les maux de l'égoïsme et de la passion; que l'oeil vigilant de ta bienveillance affectueuse les garde de toute rancune, haine et envie; abrite-les dans la forteresse imprenable de ta cause et, les préservant des flèches du doute, fais d'eux les manifestations de tes signes glorieux; illumine leur visage des rayons resplendissants que répande l'Aurore de ton unité divine, réjouis leur coeur par les versets révélés de ton saint royaume, affermis leurs reins par la toute-puissance qui émane de ton royaume de gloire. Tu es le Dieu de Toute Bonté, le Protecteur, le Tout-Puissant, le Bienveillant !

(1.63)

O vous qui demeurez fermes dans l'Alliance! Quand l'heure viendra où cet oiseau opprimé, aux ailes brisées, aura pris son essor vers le céleste concours, quand il se sera hâté vers le royaume de l'invisible et que son corps mortel aura été ou perdu ou caché sous la poussière, il incombe aux Afnan issus de l'Arbre de Sainteté, qui demeurent fermes dans l'Alliance de Dieu, aux Mains (piliers) de la Cause de Dieu (que la gloire du Seigneur soit sur elles) et aux amis et bien-aimés, de s'élever coeur et âme et, d'un commun accord, de s'empressez tous sans exception à diffuser les doux parfums de Dieu, enseigner sa cause et promouvoir sa foi.

(1.64)

Ils ne doivent pas chercher le repos ni faire trêve un seul instant. Ils doivent se disperser dans tous les pays, passer sous tous les climats, voyager dans toutes les régions.

(1.65)

Pleins de zèle, sans repos et inébranlables jusqu'à la fin, ils doivent, dans chaque pays, lancer ce cri triomphal : « O Toi la Gloire des Gloires ! » (Ya-Bahá'u'l-Abha), établir leur renommée partout où ils passeront, brûler avec éclat tels des luminaires dans chaque réunion, et allumer le feu de l'Amour divin dans toutes les assemblées, afin que la lumière de la vérité jaillisse, resplendissante au coeur même du monde, que dans tout l'Orient et l'Occident, des multitudes viennent se ranger à l'ombre du Verbe de Dieu, que les douces saveurs de Sainteté se diffusent, que les visages brillent, radieux, que les coeurs soient remplis de la spiritualité divine et que les âmes deviennent célestes.

(1.66)

En ces jours, ce qui importe avant tout, c'est de guider les peuples et les nations de la terre.

(1.67)

L'enseignement de la cause est de la plus haute importance, car c'est la pierre angulaire principale de la fondation elle-même.

(1.68)

Ce serviteur opprimé s'emploie nuit et jour à promouvoir la cause et à exhorter les peuples à servir. Il n'a pas pris un instant de repos jusqu'à ce que la renommée de la cause de Dieu ait retenti à travers le monde et que les accents célestes du royaume d'Abhá aient éveillé l'Orient et l'Occident. Les bien-aimés de Dieu doivent suivre le même exemple. Tels sont le secret de la fidélité et les conditions requises de la servitude au seuil de Bahá !

(1.69)

Les disciples du Christ oublièrent leur moi ainsi que toutes choses terrestres, abandonnant toutes leurs affaires et toutes leurs possessions; ils se purifièrent de l'égoïsme et des passions et, avec un détachement absolu, se dispersèrent de tous côtés, appelant les peuples à la voie divine, jusqu'à ce qu'ils eussent fait du monde un autre monde et illuminé la surface de la terre.

(1.70)

Jusqu'à leur dernière heure, ils ont fait preuve d'une abnégation totale dans le sentier de ce Bien-Aimé de Dieu, et finalement, ils subirent un glorieux martyre en divers pays. Que ceux qui sont hommes d'action suivent leurs traces.

(1.71)

O mes amis affectueux ! Après la disparition de cet opprimé, il incombe aux Aghsan (Branches), aux Afnan (Rameaux) de l'Arbre sacré, aux Mains (piliers) de la cause de Dieu et aux bien-aimés de la Beauté d'Abhá, de se tourner vers Shoghi Effendi - la jeune branche issue des deux Arbres sanctifiés et sacrés, le fruit de l'union des deux rejetons de l'Arbre de Sainteté - car c'est lui le signe de Dieu, la branche élue, le Gardien de la cause de Dieu celui vers lequel doivent se tourner tous les Aghsan, les Afnan, les Mains de la cause de Dieu, ainsi que ses bien-aimés.

(1.72)

Il est l'interprète des paroles de Dieu et, après lui, le premier-né de ses descendants directs lui succédera.

(1.73)

La jeune branche sacrée, le Gardien de la cause de Dieu, ainsi que la Maison Universelle de Justice qui doit être établie par des élections universelles sont toutes deux sous la garde et la protection de la Beauté d'Abhá, sous la sauvegarde et l'infaillible direction de sa Sainteté, le Glorifié (que ma vie leur soit offerte à tous deux).

(1.74)

Tout ce qu'ils décident vient de Dieu. Quiconque n'obéit pas au Gardien ni à la Maison Universelle de Justice n'a pas obéi à Dieu; quiconque se révolte contre lui et contre elle s'est révolté contre Dieu; quiconque s'oppose à lui s'est opposé à Dieu; quiconque entre en contestations avec eux est entré en contestations avec Dieu; quiconque se dispute avec lui s'est disputé avec Dieu; quiconque le renie, a renié Dieu; quiconque ne croit pas en lui, n'a pas cru en Dieu; quiconque s'écarte, se sépare ou se détourne de lui s'est, en vérité, écarté, séparé et détourné de Dieu.

(1.75)

Que la colère, l'indignation et la vengeance de Dieu soient sur cet être !

(1.76)

La puissante citadelle restera inexpugnable et en sécurité par l'obéissance à celui qui est le Gardien de la cause de Dieu.

(1.77)

Il incombe aux membres de la Maison de Justice, à tous les Aghsan, aux Afnan, aux Mains de la cause de Dieu, de montrer obéissance, soumission et subordination au Gardien de la cause de Dieu, de se tourner vers lui et d'être humbles devant lui.

(1.78)

Celui qui s'oppose à lui s'est opposé au Véritable; il fera une brèche dans la cause de Dieu, subvertira son verbe et deviendra une manifestation du centre de sédition.

(1.79)

Prenez garde, prenez garde, qu'il n'en soit comme après l'ascension (de Bahá'u'lláh), quand le Centre de sédition, devenu arrogant et rebelle, et prenant pour prétexte l'unité divine, se perdit lui-même, troubla et contamina les autres.

(1.80)

Il est certain que tout homme vaniteux, se proposant de semer la dissension et la discorde, n'ira pas déclarer ouvertement ses mauvais desseins, certes non; tel de l'or impur, il prendra plutôt différentes mesures et saisira les occasions diverses de disperser l'assemblée du peuple de Bahá.

(1.81)

Mon intention est de montrer que les Mains de la Cause de Dieu doivent être toujours sur leurs gardes et dès qu'elles découvrent quelqu'un qui commence à s'opposer au Gardien de la cause de Dieu et à protester contre lui, elles doivent le rejeter de la communauté du peuple de Bahá et ne doivent, en aucune façon accepter d'excuse de sa part.

(1.82)

Combien de fois de graves erreurs n'ont-elles pas été recouvertes du manteau de la vérité, afin de semer le doute dans le coeur des hommes !

(1.83)

O vous, bien-aimés du Seigneur ! Il incombe au Gardien de la Cause de Dieu de désigner, de son vivant, celui qui deviendra son successeur, afin qu'après sa disparition, des différends ne puissent survenir.

(1.84)

Celui qui est désigné doit manifester le détachement de toute chose mondaine; il doit être l'essence de la pureté et montrer dans sa personne la crainte de Dieu, le savoir, la sagesse et la science.

(1.85)

Si le premier-né du Gardien de la Cause de Dieu ne manifestait pas la vérité des paroles : « L'enfant est l'essence secrète de son père », c'est-à-dire s'il n'héritait pas de l'élément spirituel qui est en lui (le Gardien de la Cause de Dieu), et si sa glorieuse origine n'était pas alliée à un noble caractère, alors il (le Gardien de la Cause de Dieu) devrait choisir une autre branche pour lui succéder.

(1.86)

Les Mains de la Cause de Dieu doivent élire, au sein de leur groupe, neuf personnes qui seront constamment occupées aux tâches importantes dans le service du Gardien de la Cause de Dieu.

(1.87)

L'élection de ces neuf personnes doit avoir lieu, soit à l'unanimité, soit à la majorité des voix de l'ensemble des Mains de la Cause de Dieu et ces neuf élus doivent, par un vote unanime ou majoritaire, agréer celui que le Gardien de la Cause de Dieu a choisi comme successeur. Cet assentiment doit être donné de telle façon que les voix consentantes et dissidentes ne soient pas discernées (c'est-à-dire au scrutin secret).

(1.88)

O amis ! Les Mains de la Cause de Dieu doivent être désignées et nommées par le Gardien de la Cause de Dieu. Chacun doit demeurer sous son ombre et obéir à son commandement.

(1.89)

Si quelqu'un dans le groupe des Mains, ou en dehors, désobéit et cherche la division, il connaîtra la colère de Dieu et sa vengeance, car il aura creusé une brèche dans la vraie foi de Dieu.

(1.90)

Les Mains de la Cause ont pour devoir de diffuser les parfums divins, d'édifier les âmes des hommes, d'encourager l'étude, d'améliorer le caractère des hommes et d'être toujours, et en toutes circonstances, purifiées et détachées des choses terrestres.

(1.91)

Leur conduite, leurs manières, leurs actes et leurs paroles, doivent manifester la crainte de Dieu.

(1.92)

Ce corps des Mains de la Cause de Dieu est sous la direction du Gardien de la Cause de Dieu. Il doit les exhorter sans cesse afin qu'elles s'efforcent et s'évertuent de tout leur possible à diffuser les suaves parfums de Dieu et à guider tous les peuples du monde, car c'est la lumière de la direction divine qui cause l'illumination de tout l'univers.

(1.93)

Il n'est nullement permis de négliger, ne fût-ce qu'un instant, ce commandement absolu, obligatoire pour tous, afin que le monde de l'existence devienne comme le Paradis d'Abhá, que la surface de la terre devienne céleste, pour que les contestations et les conflits disparaissent entre les peuples, les tribus, les nations et les gouvernements, que tous les habitants de la terre deviennent un seul peuple, une seule race, et que le monde entier soit alors comme un seul foyer.

(1.94)

Si les différends surgissent, ils seront réglés à l'amiable et de manière décisive par le Tribunal Suprême qui comprendra des membres de tous les gouvernements et de tous les peuples de la terre.

(1.95)

O vous, bien-aimés du Seigneur ! En cette dispensation sacrée, les conflits et les discordes sont rigoureusement interdits. Tout agresseur se prive de la grâce de Dieu.

(1.96)

Il incombe à chacun de faire preuve d'affection, de droiture, de franchise extrêmes et de bonté sincère envers tous les peuples et tribus de la terre, amis ou étrangers.

(1.97)

L'esprit d'amour et de bonté doit atteindre un tel degré que l'étranger puisse se sentir comme un ami et l'ennemi comme un véritable frère, aucune différence ne les séparant plus. Car l'universalité vient de Dieu et toutes les limitations appartiennent à la terre.

(1.98)

Aussi l'homme doit-il lutter pour que son être réel puisse manifester des vertus et des perfections dont la lumière pourra briller sur tous.

(1.99)

La lumière du soleil éclaire le monde entier et les ondées miséricordieuses de la Providence divine tombent sur tous les peuples. La brise vivifiante ranime toutes les créatures vivantes; tous les êtres doués de vie ont leur place et leur part à sa table céleste.

(1.100)

De même, l'affection et la tendre bonté des serviteurs du seul vrai Dieu doivent, généreusement et universellement, s'étendre à tout le genre humain. Ni restrictions, ni limitations à cet égard ne sont autorisées.

(1.101)

Donc, ô mes amis affectueux ! Fréquentez tous les peuples, les tribus et les adeptes des religions du monde en toute franchise, droiture, fidélité, bonté, bonne volonté et amitié, pour que le monde de l'existence soit rempli par la sainte extase de la grâce de Bahá, que l'ignorance, l'inimitié, la haine, la rancune disparaissent de la surface de la terre, et que les ténèbres de l'éloignement qui sévissent chez tous les peuples et tribus cèdent la place à la lumière de l'unité.

(1.102)

Si d'autres peuples et nations vous sont infidèles, montrez-vous fidèles envers eux; s'ils sont injustes avec vous, soyez justes pour eux; s'ils restent distants, attirez-les; s'ils font acte d'hostilité, agissez amicalement envers eux; s'ils empoisonnent votre vie, adoucissez leur âme; s'ils vous infligent une blessure, soyez un baume pour leurs douleurs. Tels sont les attributs des sincères ! Tels sont les attributs des êtres de vérité.

(1.103)

Et maintenant, en ce qui concerne la Maison de Justice que Dieu a instituée comme source de tout bien et qu'il a affranchie de toute erreur, elle doit être élue au suffrage universel, c'est-à-dire par les croyants.

(1.104)

Ses membres doivent être les manifestations de la crainte de Dieu, les aurores du savoir et de la compréhension; ils doivent être fermes dans la foi de Dieu et bienveillants envers toute l'humanité.

(1.105)

Il s'agit ici de la Maison Universelle de Justice, c'est-à-dire que, dans chaque pays, une Maison Secondaire de Justice doit être instituée, et ces Maisons Secondaires de Justice doivent élire les membres de la Maison Universelle.

(1.106)

Toutes choses doivent être déferées à cet organisme. C'est lui qui édicte toutes les lois et tous les règlements qui ne se trouvent pas explicite dans le Texte sacré.

(1.107)

C'est par cet organisme que tous les problèmes difficiles doivent être résolus, et le Gardien de la Cause de Dieu en est le chef sacré, le membre éminent et inamovible.

(1.108)

S'il n'assiste pas en personne aux délibérations, il doit désigner quelqu'un pour le représenter.

(1.109)

Si l'un des membres (de la Maison de Justice) commet une faute préjudiciable au bien commun, le Gardien de la Cause de Dieu dispose du droit de l'expulser, après quoi le peuple doit en élire un autre à sa place.

(1.110)

Cette Maison de Justice édicte les lois et le gouvernement les applique.

(1.111)

Le corps législatif doit renforcer l'exécutif, l'exécutif doit aider et assister le corps législatif afin que, grâce à l'union et à l'harmonie de ces deux forces, les bases de la justice et de l'équité puissent devenir solides et résistantes, et que toutes les régions de la terre soient semblables au paradis lui-même.

(1.112)

O Seigneur, mon Dieu ! Assiste tes amis pour qu'ils restent fermes dans ta foi, qu'ils marchent dans ta voie, qu'ils demeurent constants dans ta cause. Donne-leur ta grâce pour qu'ils résistent aux assauts de l'égoïsme et des passions, et qu'ils suivent la lumière de la Direction divine.

(1.113)

Tu es le Puissant, le Bienveillant. Celui qui subsiste par lui-même. Tu es le Dispensateur, le Compatissant, l'Omnipotent, le Généreux.

(1.114)

O amis d'Abdu'l-Bahá ! En signe de ses bienfaits infinis, le Seigneur a gracieusement favorisé ses serviteurs en prévoyant un denier fixe (Huquq) qu'ils doivent lui offrir, bien que Lui, le Vrai, ainsi que ses serviteurs, aient toujours été indépendants de toutes choses créées, bien que Dieu soit en vérité Celui qui possède tout et qu'Il n'ait aucun besoin des dons de ses créatures.

(1.115)

Néanmoins, cette offrande fixe d'argent donne fermeté et constance aux âmes et attire sur elles le divin profit.

(1.116)

Cette offrande doit être faite par l'entremise du Gardien de la Cause de Dieu, afin d'être consacrée à la diffusion des parfums de Dieu et à l'exaltation de sa parole, à des oeuvres de bienfaisance et à l'intérêt public.

(1.117)

O bien-aimés du Seigneur! Il vous incombe d'être soumis envers tous les monarques justes et de montrer de la fidélité à tous les rois équitables.

(1.118)

Servez les souverains de la terre avec la droiture et la loyauté les plus parfaites. Montrez-leur obéissance et souhaitez-leur la prospérité.

(1.119)

Ne vous mêlez pas des affaires politiques sans leur permission ou leur consentement; car manquer de loyauté envers un souverain c'est en manquer envers Dieu lui-même. Tel est mon conseil, tel est le commandement qui vous vient de Dieu. Heureux ceux qui s'y conforment.

2. Il est Dieu

(2.1)

O mon Seigneur, Désir de mon coeur, Toi que j'invoque constamment, Toi qui es mon soutien, mon abri, mon recours, mon refuge ! Tu me vois plongé dans un océan de calamités accablantes pour l'âme, d'afflictions oppressantes pour le coeur, de malheurs qui dispersent ceux que Tu as rassemblés, de maux et de douleurs qui éparpillent ton troupeau.

(2.2)

De lourdes épreuves m'ont entouré et, de tous côtés, les périls m'ont assailli. Tu me vois plongé dans une mer de tribulations jamais dépassées, englouti dans un abîme sans fond, affligé par mes ennemis, et consumé par la flamme de leur haine allumée par mes proches avec lesquels Tu as conclu ta puissante Alliance et ton Testament solide.

(2.3)

Dans ces écrits, Tu leur as commandé de tourner leur coeur vers cet opprimé, d'écarter de moi les insensés et les injustes, et de s'en rapporter à cet isolé pour toutes leur divergences concernant ton Saint Livre. afin que la vérité leur soit révélée, que leurs doutes soient dissipés, et que tes signes évidents soient répandus de toutes parts.

(2.4)

Et pourtant, ô Seigneur, mon Dieu ! Tu les vois maintenant, de ton oeil qui ne dort point, Tu vois comment ils ont brisé ton Alliance et s'en sont complètement détournés; comment, avec haine et rébellion, ils se sont écartés de ton Testament et se sont dressés avec des intentions criminelles.

(2.5)

Les adversités se sont encore accrues; ils s'élevèrent avec une cruauté intolérable pour me vaincre et m'écraser; ils répandirent partout leurs brochures équivoques et, avec une complète duplicité, ils lancèrent leurs calomnies contre moi.

(2.6)

Non content de tout ceci, ô mon Dieu, leur chef a eu l'audace d'interpoler ton Livre, de changer frauduleusement ton Texte Sacré décisif, et de falsifier ce qui a été révélé par ta Plume toute glorieuse.

(2.7)

Avec malignité, il a également inséré ce que Tu as révélé pour celui qui a agi contre Toi avec la plus manifeste cruauté, qui n'a pas cru en Toi et a renié tes signes merveilleux; il l'a inséré dans ce que Tu as révélé pour ce serviteur qui t'appartient et qui a été opprimé dans ce monde.

(2.8)

Il commit tous ces actes pour séduire les âmes des hommes et insuffler ses suggestions malignes dans le coeur de ceux qui te sont tout dévoués. Ainsi en a témoigné leur second chef, dans une confession écrite et scellée de sa propre main et qu'il répandit partout. O mon Dieu ! Pourrait-il y avoir injustice plus terrible que celle-ci?

(2.9)

Et pourtant, ils ne s'arrêtèrent pas là; ils s'efforcèrent encore avec obstination, par des mensonges, des calomnies, par le mépris et la diffamation, d'attiser la sédition auprès du gouvernement en ce pays et ailleurs, me faisant passer pour un fauteur de troubles et remplissant les esprits de choses que l'oreille a horreur d'entendre.

(2.10)

Le gouvernement en fut alarmé, le souverain prit peur, la méfiance de la noblesse s'éveilla. Le trouble s'empara des esprits, les affaires furent désorganisées, les âmes furent bouleversées; le feu de l'angoisse et du chagrin s'alluma dans les coeurs;

(2.11)

les Saintes Feuilles (de la Maison) furent violemment agitées et secouées, les larmes ruisselèrent de leurs yeux, leurs soupirs et leurs plaintes s'élevèrent et leur coeur se consumèrent dans leur poitrine, tandis qu'elles se lamentaient sur ton serviteur opprimé, tombé victime de ses proches qui sont plutôt ses véritables ennemis.

(2.12)

Seigneur! Tu le vois, toutes choses pleurent sur moi et les miens se réjouissent de mes malheurs.

(2.13)

Par ta gloire ô mon Dieu ! Même parmi mes ennemis, quelques-uns se sont lamentés sur ma détresse et mes chagrins et, parmi les envieux, plusieurs répandirent des larmes à cause de mes soucis, de mon exil et de mes afflictions; la raison en est qu'ils n'avaient trouvé en moi que sollicitude et affection; ils n'avaient constaté en moi que bonté et compassion.

(2.14)

Quand ils me virent entraîné par le flot des tribulations et de l'adversité, exposé comme une cible aux flèches du destin, leurs coeurs s'émurent de compassion, les larmes leur vinrent aux yeux et ils déclarèrent: « Dieu nous est témoin; nous n'avons trouvé en lui que fidélité, générosité et extrême compassion ».

(2.15)

Mais les briseurs d'Alliance, oiseaux de malheur, redoublèrent de haine; quand je tombai victime de l'épreuve la plus accablante, ils se réjouirent, s'acharnèrent contre moi et se divertirent devant les circonstances déchirantes qui m'entouraient.

(2.16)

Je t'adjure, O Seigneur, mon Dieu, avec mes lèvres et de tout mon coeur, de ne pas les payer de retour pour leur cruauté et leurs mauvaises actions, ni pour leurs ruses et leurs méfaits, car ils sont misérables et insensés et ne savent pas ce qu'ils font !

(2.17)

Ils ne savent pas discerner le bien du mal, ils ne distinguent pas la droiture de la perversité, ni la justice de l'injustice.

(2.18)

Ils suivent leurs propres désirs et marchent sur les traces du plus imparfait et du plus insensé d'entre eux.

(2.19)

O mon Seigneur! Aie pitié d'eux, protège-les de toute affliction en ces temps troublés, fais que toutes les épreuves et toutes les oppressions soient le lot de ton serviteur tombé dans ce puits de ténèbres.

(2.20)

Choisis-moi - et seulement moi - pour subir tous les malheurs et offre-moi en holocauste pour tous tes bien-aimés. O Seigneur, ô Très-Haut ! Que mon âme, ma vie, ma personne, mon esprit, tout mon être soit offert pour eux.

(2.21)

Mon Dieu, mon Dieu! Humble, suppliant, la face contre terre, je t'implore, de toute l'ardeur de ma prière, de pardonner à tous ceux qui m'ont fait du mal, d'absoudre tous ceux qui ont conspiré contre moi et m'ont offensé, et d'effacer les méfaits de ceux qui ont perpétré l'injustice envers moi.

(2.22)

Accorde-leur tes généreux présents; donne leur la joie; soulage-les de leurs chagrins; dispense-leur la paix et la prospérité; donne-leur ta félicité et répands sur eux ta munificence.

(2.23)

Tu es le Puissant, le Bienveillant, Celui qui secourt dans le péril, Celui qui subsiste par lui-même !

(2.24)

O amis chèrement aimés ! Je suis maintenant en très grand danger et je n'ai plus l'espoir de vivre, même une heure. Je suis donc contraint d'écrire ces lignes pour la protection de la cause de Dieu, la préservation de sa loi, la sauvegarde de sa parole et la sécurité de ses enseignements.

(2.25)

Par la Beauté Ancienne! Cet opprimé n'a en aucune manière, gardé de ressentiment, pas plus qu'il n'en conserve maintenant, contre qui que ce soit; il n'en veut à personne et ne prononce aucune parole sinon pour le bien du monde.

(2.26)

Cependant, mon devoir suprême me pousse de toute nécessité à préserver et à défendre la cause de Dieu.

(2.27)

Aussi, avec le plus grand regret, je vous conseille ceci : « Gardez la cause de Dieu, protégez sa loi et redoutez au plus haut point la discorde.

(2.28)

Voici la fondation de la croyance du peuple de Bahá (que ma vie soit sacrifiée pour lui); Sa sainteté, le Glorifié (le Bab), est la manifestation de l'unité et de l'unicité de Dieu et le précurseur de l'Ancienne Beauté.

(2.29)

Sa Sainteté, la Beauté d'Abhá (que ma vie soit offerte en sacrifice pour ses amis constants) est la Manifestation suprême de Dieu et l'Aurore de sa Très-Divine Essence. Tous les autres sont ses serviteurs et obéissent à ses ordres ».

(2.30)

Vers le Très-Saint Livre, tous doivent se tourner, et tout ce qui n'y est pas expressément mentionné doit être déferé à la Maison Universelle de Justice.

(2.31)

La décision que celle-ci prendra, soit à l'unanimité, soit à la majorité des voix, est réellement la vérité et le dessein de Dieu lui-même.

(2.32)

Quiconque s'en écarte est en vérité de ceux qui affectionnent la discorde; celui-là a fait preuve de malignité et s'est détourné du Seigneur de l'alliance.

(2.33)

Il s'agit ici de la Maison Universelle de Justice qui doit être formée de membres élus de tous les pays - c'est-à-dire des hémisphères oriental et occidental - là où se trouvent les bien-aimés de Dieu, selon le mode des élections employé dans les pays occidentaux, en Angleterre par exemple.

(2.34)

Il incombe à ces membres (de la Maison Universelle de Justice) de se réunir dans un endroit déterminé et de délibérer sur tous les problèmes qui ont causé des différends, sur les questions obscures et les sujets qui ne sont pas expressément mentionnés dans le Livre.

(2.35)

Tout ce qu'ils décident a le même effet que le Texte lui-même.

(2.36)

Et comme cette Maison de Justice a le pouvoir d'édicter des lois qui ne sont pas expressément mentionnées dans le Livre et qui ont trait aux transactions journalières, elle a aussi le pouvoir d'abroger ces mêmes lois.

(2.37)

Par exemple, aujourd'hui la Maison de Justice édicte une certaine loi et la met en vigueur; cent ans plus tard, les circonstances ayant profondément changé, et les conditions étant différentes, une autre Maison de Justice a alors le pouvoir, conformément aux exigences de l'époque, de modifier cette loi. Elle peut agir de la sorte parce que la loi en question ne fait nullement partie du Texte divin explicite.

(2.38)

La Maison de Justice est à la fois l'initiatrice et l'abrogatrice de ses propres lois.

(2.39)

Et maintenant, parmi les principes fondamentaux de la cause de Dieu, l'un des plus importants est de fuir et d'éviter entièrement les briseurs d'Alliance, car ils détruiraient la cause de Dieu de fonde en comble, extermineraient sa loi et rendraient inutiles tous les efforts faits dans le passé.

(2.40)

O amis ! Il vous convient d'évoquer avec émotion les épreuves de Sa Sainteté, le Glorifié, et de montrer votre fidélité à la Beauté à jamais bénie.

(2.41)

Les plus grands efforts doivent être faits, de crainte que tous ces malheurs, ces épreuves et ces afflictions, tout ce sang pur et sacré répandu avec tant de profusion dans le sentier de Dieu, n'aient été vains.

(2.42)

Vous savez parfaitement ce que les mains du centre de sédition, Mirza Muhammad-Ali, et celles de ses acolytes ont forgé. L'un de ses agissements, entre autres, est l'altération du Texte Sacré, ce dont grâce à Dieu vous êtes tous au courant; vous savez que cela est évident, prouvé et confirmé par le témoignage de son frère Mirza Badi'u'lláh, dont la confession, écrite de sa propre main et portant son sceau, est imprimée et répandue partout. Ce n'est là qu'un seul de ses méfaits.

(2.43)

Peut-on imaginer une transgression plus flagrante que celle-ci: interpoler le Texte Sacré ? Certes non, par la droiture de Dieu ! Ses transgressions sont écrites et mentionnées dans un feuillet séparé. S'il plaît à Dieu, vous le lirez.

(2.44)

Bref, d'après le texte divin et explicite, la moindre transgression fera de cet homme une créature déchue, et quelle transgression plus grave que de tenter de démolir l'Edifice divin, briser l'Alliance, s'écarter du Testament, falsifier le Texte Sacré, semer les germes du doute, calomnier Abdu'l-Bahá, avancer des revendications pour lesquelles Dieu n'a donné aucune justification, attiser la discorde et chercher à répandre le sang même de Abdu'l-Bahá, et bien d'autres choses que vous connaissez tous !

(2.45)

Il est donc évident que si cet homme pouvait réussir à faire une brèche dans la cause de Dieu, il la détruirait et l'exterminerait complètement. Gardez-vous donc de vous approcher de cet homme, car s'approcher de lui est pire que de s'approcher du feu.

(2.46)

Juste ciel! Quand Mirza Badi'u'lláh eut déclaré lui-même, par écrit, que cet homme (Muhammad-Ali) avait brisé l'Alliance et qu'il eut proclamé que celui-ci avait falsifié le Texte Sacré, il s'aperçut que revenir à la véritable foi et s'engager à être fidèle à l'Alliance et au Testament ne favoriseraient aucunement ses désirs égoïstes. Il regretta alors, déplora ce qu'il avait fait et, tâchant secrètement de rentrer en possession de ses confessions imprimées, il fomenta de noirs complots contre moi avec le centre de sédition et le renseigna journellement sur tout ce qui se passait dans ma maison.

(2.47)

Il prit même une part de premier plan aux vilénies récemment commises. Loué soit Dieu, les affaires reprirent leur ancienne stabilité et les bien-aimés obtinrent un peu de tranquillité. Mais à partir du jour où il revint parmi nous, il recommença à semer les germes d'une grave sédition. Quelques-unes de ses machinations et de ses intrigues seront rapportées séparément.

(2.48)

Mon intention est, néanmoins, de montrer qu'il incombe aux amis qui sont fermes et solidement établis dans l'Alliance et le Testament, d'être toujours vigilants, pour éviter que, après le départ de cet opprimé, ce prompt et actif malfaiteur ne cause de scission, ne sème secrètement les germes du doute et de la sédition, et ne déracine entièrement la cause de Dieu.

(2.49)

Fuyez-le, fuyez mille fois sa compagnie. Restez aux aguets, soyez sur vos gardes. Veillez, examinez; si qui que ce soit, ouvertement ou secrètement, a la moindre relation avec lui, rejetez-le de votre milieu, car il provoquera sûrement le trouble et la scission.

(2.50)

O bien-aimés du Seigneur! Efforcez-vous de tout votre coeur de défendre la cause de Dieu contre l'assaut des gens sans sincérité, car de telles âmes pervertissent ceux qui sont droits et font aboutir tous les efforts bienfaisants à des résultats contraires.

(2.51)

O Dieu, mon Dieu ! J'en appelle à Toi, à tes Prophètes, à tes Messagers, à tes Saints et à tes Elus, pour témoigner que j'ai, de façon concluante, exposé tes preuves à tes amis et leur ai clairement expliqué toutes choses, afin qu'ils puissent veiller sur ta foi, garder ton droit chemin et protéger ta loi resplendissante. Tu es en vérité l'Omniscient, l'Infiniment Sage !

3. Il est le témoin, Celui qui suffit à toutes choses

(3.1)

MON Dieu! mon Bien-Aimé, Désir de mon coeur! Tu sais, Tu vois ce qui est arrivé à ton serviteur qui s'est humilié à ta Porte, et Tu sais le mal que lui a infligé le peuple de malignité qui a brisé ton Alliance et s'est détourné de ton Testament.

(3.2)

Le jour, on me harcelait des flèches de la haine, et la nuit on complotait secrètement pour me faire du mal. A l'aube, on commettait ce qui faisait gémir le Concours Céleste; au crépuscule, on tirait contre moi l'épée de la tyrannie et, en présence des impies, on lançait violemment contre moi les traits de la calomnie.

(3.3)

Malgré leurs méfaits, ton humble serviteur prit patience et endura entre leurs mains toutes les afflictions et toutes les épreuves, bien qu'il eût pu, par ta puissance et ton pouvoir, détruire leurs paroles, éteindre leur feu et étouffer la flamme de leur insubordination.

(3.4)

Tu vois, ô mon Dieu, comme ma patience, mon endurance et mon silence ont augmenté leur cruauté, leur arrogance et leur orgueil.

(3.5)

Par ta gloire, ô Bien-Aimé ! Ils ont refusé de croire en Toi et se sont rebellés contre Toi de telle sorte qu'ils ne m'ont laissé aucun moment de repos et de tranquillité pour que je puisse m'élever comme il convient afin d'exalter ton verbe parmi les humains et de servir à ton seuil de sainteté, le coeur débordant de la joie de ceux qui habitent au royaume d'Abhá.

(3.6)

Seigneur ! La coupe de mon infortune déborde et, de tous côtés, des coups furieux m'assaillent. Les traits de l'affliction m'ont entouré, les flèches de la détresse ont plu sur moi. Ainsi les tribulations m'ont accablé et ma force, sous l'assaut des ennemis, s'est muée en faiblesse, tandis que je restais seul et abandonné au milieu des malheurs.

(3.7)

Seigneur ! Aie pitié de moi, élève-moi vers Toi et fais-moi boire au calice du martyr, car la terre entière, malgré son immensité, ne peut te contenir plus longtemps. Tu es, en vérité, le Miséricordieux, le Compatissant, le Bienveillant, le Munificent !

(3.8)

O vous, les vrais, les sincères et fidèles amis de cet opprimé! Chacun sait et témoigne quelles calamités et quelles afflictions ont fondu sur cet opprimé, sur ce prisonnier entre les mains de ceux qui ont brisé l'Alliance, au moment où après le coucher du Soleil du monde, son coeur se consumait au feu de la séparation.

(3.9)

Alors que, dans toutes les parties de la terre, les ennemis de Dieu, profitant de la disparition du Soleil de Vérité, déclenchaient soudainement et de toutes leurs forces leur attaque, en un tel moment, et au milieu d'une si grande calamité, les briseurs d'Alliance s'élevèrent avec la cruauté la plus violente, s'acharnant à faire le mal et à exciter l'esprit d'inimitié.

(3.10)

A chaque instant ils commettaient une iniquité, s'affairaient à répandre la semence de la plus grave sédition et à saper l'édifice de l'Alliance.

(3.11)

Néanmoins cet opprimé, ce prisonnier, fit tous ses efforts pour cacher leurs actions et les recouvrir d'un voile, dans l'espoir qu'ils seraient pris de regret et se repentiraient.

(3.12)

Mais sa patience et son endurance devant ces actes infâmes ne firent que rendre les rebelles encore plus arrogants et plus audacieux; tant et si bien que, par des tracts rédigés de leurs propres mains, ils semèrent les germes du doute; ils firent imprimer ces tracts et les répandirent à travers le monde, s'imaginant que des actes aussi insensés pourraient anéantir l'Alliance et le Testament.

(3.13)

C'est alors que les bien-aimés du Seigneur se levèrent, animés d'une confiance et d'une constance absolues; soutenus par la puissance du royaume, la force divine, l'aide infaillible, la grâce et la munificence célestes: ils ripostèrent aux ennemis de l'Alliance dans près de soixante dix traités; s'appuyant sur des preuves décisives, des évidences indubitables et des textes clairs tirés des Saintes Ecritures, ils réfutèrent les pamphlets du doute et les brochures incendiaires.

(3.14)

C'est ainsi que le centre de sédition fut confondu dans sa ruse, frappé par la colère de Dieu, englouti dans une dégradation et une infamie qui dureront jusqu'au jour du jugement.

(3.15)

Basse et misérable est la condition du peuple d'infamie, lui qui est en cruelle perdition.

(3.16)

Et quand ils perdirent leur cause et que leurs efforts dirigés contre les bien-aimés de Dieu se révélèrent désespérés, quand ils virent l'étendard de son Testament flotter sur toutes les régions et qu'ils constatèrent la puissance de l'Alliance du Miséricordieux, le feu de l'envie les embrasa à un degré indescriptible.

(3.17)

Au comble de la rancune et de l'inimitié, avec la dernière vigueur et un suprême effort, ils suivirent un autre chemin, marchèrent dans une autre voie, formèrent un nouveau dessein : celui d'allumer la discorde jusque dans le sein du gouvernement même, faisant ainsi passer cet opprimé, ce prisonnier, pour un promoteur de divisions, hostile au gouvernement et pour un adversaire haineux du trône.

(3.18)

Ils espéraient qu'Abdu'l-Bahá serait mis à mort, que tout souvenir de son nom serait détruit; une arène s'ouvrirait ainsi devant les ennemis de l'Alliance, dans laquelle ils avanceraient, éperonnant leur coursier, pour infliger à tous des pertes sévères et renverser les fondations mêmes de l'édifice de la cause de Dieu.

(3.19)

Car la conduite et le comportement de ces fourbes sont si terribles qu'ils en sont devenus comparables à une hache frappant à la racine même de l'Arbre Béni.

(3.20)

Si on les laissait faire, ils parviendraient, en l'espace de quelques jours seulement, à exterminer la cause de Dieu, son verbe, et eux-mêmes.

(3.21)

C'est pourquoi il faut que les bien-aimés de Dieu les fuient, s'écartent entièrement d'eux, déjouent leurs machinations et rendent vaines leurs insinuations néfastes, gardent la loi de Dieu et sa religion, que chacun et tous s'occupent de répandre largement les doux parfums de Dieu et de proclamer ses enseignements de toutes leurs forces.

(3.22)

Si quelqu'un ou quelque assemblée devient un obstacle à la diffusion de la lumière de la foi, que les bien-aimés les conseillent en disant :

(3.23)

« De tous les dons divins, le don suprême est celui de l'enseignement. Enseigner nous attire la grâce de Dieu et c'est notre premier devoir. Comment pourrait-on se priver d'un tel don?

(3.24)

Bien mieux, notre vie, nos biens, notre confort, notre repos, nous offrons tout cela en sacrifice à la Beauté d'Abhá et nous enseignons la cause de Dieu ».

(3.25)

Toutefois il faut observer la circonspection et la prudence, ainsi qu'il est indiqué dans le Livre. Le voile ne doit en aucune manière être déchiré subitement.

(3.26)

Que la Gloire des Gloires soit sur vous. O vous les fidèles bien-aimés d'Abdu'l-Bahá ! Il vous incombe de prendre le plus grand soin de Shoghi Effendi, le rameau issu des deux Arbres divins et bénis, le fruit qu'ils ont donné, afin que nulle poussière de désespérance et de chagrin ne puisse ternir sa nature radieuse, que de jour en jour s'accroissent son bonheur, sa joie et sa spiritualité, et qu'il puisse devenir comme un arbre fécond.

(3.27)

Car après Abdu'l-Bahá c'est lui le Gardien de la Cause de Dieu; les Afnan, les Mains (piliers) de la Cause et les bien aimés du Seigneur doivent lui obéir et se tourner vers lui.

(3.28)

Qui ne lui obéit pas n'a pas obéi à Dieu; qui se détourne de lui s'est détourné de Dieu, et qui le renie a renié le Véritable.

(3.29)

Prenez garde que quelqu'un ne donne une interprétation erronée à ces paroles et que, semblable à ceux qui ont brisé l'Alliance après le Jour de l'Ascension (de Bahá'u'lláh), il ne saisisse un prétexte, qu'il n'élève l'étendard de la révolte, ne s'obstine et n'ouvre toute grande la porte aux fausses interprétations.

(3.30)

A personne n'est donné le droit de mettre en avant son opinion personnelle ou d'exprimer ses convictions particulières. Tous doivent rechercher la direction et se tourner vers le Centre de la cause et vers la Maison de Justice. Et celui qui se tourne vers quoi que ce soit d'autre est en vérité dans l'erreur grave. La Gloire des Gloires demeure sur vous !